

Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

JO du 10 février 2007

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRETE DU 21 NOVEMBRE 2002

Page 1

N° **CM - 16 - P - 067**

et 1 annexe de 4 pages.

Valable 5 ans à compter du lundi 24 octobre 2016

Matériau présenté par : **GABRIEL A/S**
Hjulmagervej 55

9000 AALBORG

Marque commerciale : **STEP / STEP MELANGE**

Description sommaire:

Type de support woven

Composition 100% polyester Trevira CS

Masse surfacique 470 g/ml

Epaisseur 1 mm

Coloris tous coloris

Nature de l'essai : Essai au brûleur électrique
Essai de persistance de flamme
Essai de gouttesClassement : **M1**

Observations : /

Durabilité du classement (l'annexe 22) : Non limitée a priori

Usage : Revêtement de murs tendus, voilages, rideaux,... Conditions d'entretien : selon préconisations du client

Compte tenu des critères résultant des essais annexés décrits dans le(s) rapport(s) d'essais N° 367160645

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

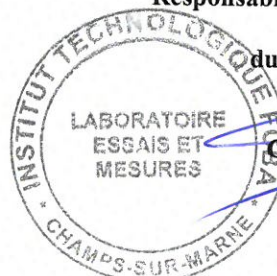
NOTA : Seules sont autorisées les reproductions intégrales et par photocopies du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble du procès-verbal de classement et rapport(s) d'essais annexé(s).

"Non valable pour toute application couverte par l'article AM 18 (Arrêté du 6 mars 2006)"

Champs-sur-Marne, le vendredi 28 octobre 2016

Technicienne d'essais
du Laboratoire Feu

Clotilde ETIEMVRE

Responsable Technique du Laboratoire
Feu
du Pôle Ameublement

Clemence RAWAS